



Extrait du La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)

<http://www.lacode.be/la-violence-institutionnelle-la.html>

# **La violence institutionnelle : la situation des mineurs étrangers en Belgique**

- Nos publications - Migration -

Date de mise en ligne : juin 2006

---

**La CODE (La Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant)**

---

Une étude sur la violence à l'encontre des enfants a été réalisée pour les Nations Unies par un expert indépendant, le Professeur Paulo Pinheiro. Celle-ci donne une image globale de la violence à l'égard des enfants et formule des recommandations pour prévenir et répondre à ce problème. L'étude se concentre sur la nature et l'étendue de la violence à l'égard des enfants dans 5 domaines : la famille, l'école et les lieux d'éducation, les institutions (de soins et centres de détention), le travail et la communauté.

Cette étude a été réalisée à travers un processus participatif qui a inclus des consultations au niveau régional, sous-régional et national, des réunions thématiques d'experts, ainsi que des visites de terrain. Les gouvernements ont également remis un questionnaire à l'expert indépendant en 2004. Les organisations non gouvernementales (et notamment la CODE) ainsi que les enfants eux-mêmes ont également été impliqués dans tout le processus.

L'étude conclut que la violence apparaît partout, dans toutes les sociétés, dans tous les pays et toutes les classes sociales. Les violences extrêmes sont les plus dommageables mais les enfants disent également que les violences quotidiennes les touchent aussi. Alors que certaines violences sont inattendues et isolées, on note que la plupart des actes de violence sont perpétrés par des personnes qui sont proches des enfants, et en qui ils devraient avoir confiance : parents, petit(e)s ami(e)s, époux ou partenaires, éducateurs, professeurs et employés. La violence contre les enfants inclut la violence physique, la violence psychologique comme les insultes et l'humiliation, la discrimination, la négligence et la maltraitance. Les conséquences varient en fonction de la nature et de la sévérité de la violence infligée ; les répercussions à court et à long terme sont souvent graves et dommageables pour les enfants.

Cette étude a été lancée le 11 octobre 2006 devant l'Assemblée générale des Nations Unies. Depuis, des lancements régionaux et nationaux ont eu lieu un peu partout dans le monde. En Belgique, l'étude a été présentée lors d'une conférence sur la violence à l'encontre des enfants organisée le 6 décembre au Palais d'Egmont par UNICEF Belgique, en collaboration avec la CODE, la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen, la Kinderrechtencommissariaat et la Communauté française. Il s'agit d'une conférence qui couvre à la fois des aspects nationaux et internationaux de l'étude. *(Extrait de l'introduction)*